

Pas de nouveau souffle mais quelques concessions pour conclure la deuxième conférence nationale du handicap du 8 juin dernier. Le président de la République a notamment annoncé la fin du recours aux contrats aidés et le recrutement d'auxiliaires de scolarisation formés et qualifiés, sous contrat de droit public.

Quelques concessions, sans plus, ont conclu la deuxième conférence nationale du handicap qui s'est déroulée mercredi 8 juin dernier au Centre Pompidou : amélioration des conditions d'attribution de l'AAH en cas de restriction substantielle et durable d'accès à l'emploi, accessibilité des lieux de travail, maintien, à hauteur de 70 000, de l'accompagnement par les Cap-emploi de personnes handicapées, et fin du recours aux contrats aidés pour l'accompagnement des élèves en situation de handicap.

Ainsi Nicolas Sarkozy, s'appuyant sur les recommandations du récent rapport du sénateur Paul Blanc, a annoncé le « recrutement d'auxiliaires de scolarisation qualifiés, sous contrat de droit public », dès 2011, et le « remplacement progressif de tous les contrats aidés par des professionnels mieux formés, plus qualifiés, sur des contrats de trois ans renouvelables une fois » dès 2012. Et pour cela « 2 000 assistants de scolarisation qualifiés supplémentaires seront recrutés dès la rentrée 2011, 4 500 pour la rentrée 2012 et 7 200 pour la rentrée 2013, par rapport à 2010 ». Et de conclure que « l'effort financier total consacré à l'accompagnement des enfants handicapés augmentera de 40 % entre 2010 et 2013, soit plus de 200 millions sur la période ».

Pour le SNUipp, certaines mesures vont dans le sens des attentes des écoles, des enseignants et des élèves en situation de handicap, soit un accompagnement par des personnels pérennes et formés. Mais il précise dans un communiqué que « ces mesures ne doivent pas être le prétexte à des transferts de moyens, voire de désengagements ». Le SNUipp demande notamment que les EVS aidant à la scolarisation des élèves en situation de handicap soient prioritairement recrutés sur des nouveaux contrats AED-AVS. Aussi a-t-il demandé dans une lettre au ministre l'ouverture rapide d'une « large concertation avec tous les acteurs concernés ».

Une conclusion décevante

Devant un parterre de plus de 500 personnes représentantes associatives, institutionnelles, syndicales, une dizaine de membres du gouvernement venus présenter les bilans de leur ministère ont successivement affiché leur satisfecit et la conclusion par le Président de la République a laissé tout le monde sur sa faim quant aux perspectives pour les trois prochaines années. Si un certain nombre des objectifs de la première conférence en 2008 ont été réalisés au moins en partie, l'absence d'une nouvelle impulsion politique a déçu les attentes en terme d'une meilleure participation des personnes en situation de handicap. Ainsi les quelques 300 préconisations élaborées ces derniers mois par le Conseil national consultatif des personnes handicapées n'ont pas vraiment eu de suite, notamment celles concernant l'accès à l'emploi, public ou privé. De plus nombre de propositions seront « auto-financées » par un « recyclage » de l'argent public, sans véritables moyens supplémentaires. Ainsi les 150 millions d'euros dédiés au financement de l'accessibilité aux écoles de la fonction publique seront à nouveau ponctionnés sur le FIPHFP...